

CONSEIL TECHNIQUE PERSONNALISÉ BIO

Des conseils techniques pointus sur les thèmes de mon choix.

MODALITÉS

- Prestation individuelle
- 1 à 2 jours : visites
- Prestation possible sur plusieurs années

+ Un conseiller généraliste ou technicien spécialisé et expérimenté

LES
+

+ Une prise en charge à 80% par le Conseil régional

DOCUMENTS REMIS

- Un compte-rendu écrit de chaque conseil
- Un suivi possible des conseils donnés par les différents conseillers

POUR ME PERMETTRE :

- De rendre plus performant mon système de production bio.
- D'avoir l'appui d'un conseiller généraliste ou d'un technicien spécialisé sur les questions concrètes auxquelles je suis confronté(e) : fourrages, grandes cultures, atelier(s)...

MON CONSEILLER BIO :

- Analyse avec moi mes questions et les problèmes rencontrés.
- Définit des solutions adaptées.
- Me propose un plan d'actions via un parcours complémentaire si nécessaire : participation à des échanges de groupe, formations...

CONTACT

☎ **Conseillers bio** : 04 73 44 45 52

✉ bio@puy-de-dome.chambagri.fr

Tarifs et conditions de vente sur demande

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

NEUTRALITÉ

Un accompagnement en toute objectivité et indépendance

EXPERTISE

Une large palette de compétences et de références

RÉSEAU

La force d'un réseau national et régional

PROXIMITÉ

Des bureaux décentralisés sur tout le département.

Je peux aussi être intéressé(e) par :

- Un appui collectif dans le cadre de conseils de groupes
- Une formation pour optimiser la conduite de mon exploitation en agriculture biologique

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762